

Perspective

Comité d'audit

Concentrations d'entreprises et le rôle du comité d'audit



Pourquoi la surveillance exercée par le comité d'audit est-elle importante?

- On entend par concentration d'entreprises les transactions lors desquelles un acheteur reprend une affaire à un vendeur. Il peut s'agir aussi bien de parties d'entreprises que d'entreprises entières.
- Dans le cadre de concentrations d'entreprises, il faut déterminer le prix d'acquisition et réévaluer tous les actifs et passifs repris. Pour calculer le prix d'acquisition, les paiements conditionnels du prix d'acquisition (par exemple les conséquences d'une clause d'earn out) doivent être estimés. S'il n'est pas possible d'affecter l'ensemble des coûts de la concentration d'entreprises aux actifs nets repris (allocation du prix d'acquisition), il en résulte une valeur incorporelle. Elle regroupe les avantages découlant de la concentration d'entreprises et est appelée goodwill.
- Selon les normes comptables usuelles, le goodwill devrait être le plus faible possible lors de l'allocation du prix d'acquisition. Il doit être réparti entre les unités qui génèrent elles-mêmes des flux de trésorerie.
- Lors de l'allocation du prix d'acquisition, les postes du bilan suivants sont essentiels:
 - Évaluation des stocks et des travaux en cours
 - Évaluation des biens immobiliers
 - Évaluation des autres immobilisations corporelles
 - Évaluation des immobilisations incorporelles comme les droits, brevets, licences, technologies, marques, bases de clientèle ou contrats conclus avec les clients
 - Évaluation des provisions et des engagements conditionnels

Selon la norme comptable appliquée, l'entreprise doit comptabiliser à leur valeur de marché tous les actifs corporels, les dettes mais aussi ses actifs incorporels dans le bilan de reprise. L'idée derrière cela est que ce n'est pas l'entreprise elle-même mais plutôt ses actifs et passifs qui sont repris individuellement. Du fait de cette réévaluation aux valeurs de marché, les bénéfices non réalisés sont comptabilisés dans les capitaux propres de l'entreprise reprise. Lors d'une réévaluation d'actifs ou d'une réduction de passifs, l'acheteur doit prendre en compte les impôts différés passifs. Si un passif est augmenté ou si des engagements conditionnels sont comptabilisés, il faut prendre en compte des impôts différés actifs.

Vos contacts

Pour toute question ou pour une discussion plus approfondie sur le rôle du comité d'audit, nous vous invitons à contacter nos experts.

Matthias Jeger
+41 58 792 55 32
matthias.jeger@ch.pwc.com

Daniel Suter
+41 58 792 53 59
daniel.suter@ch.pwc.com

PwC
St. Jakobs-Strasse 25
Case postale
CH-4002 Bâle

www.pwc.ch

- Les valeurs de marché résultant de l'allocation du prix d'acquisition constituent les nouvelles valeurs comptables des actifs et passifs. Cela signifie que pratiquement plus aucun autre bénéfice n'est généré sur les stocks et les travaux en cours repris pendant la durée de rotation des stocks. Les immobilisations corporelles doivent être amorties sur leur durée d'utilité résiduelle. Du fait de l'évaluation à la valeur de marché, ces amortissements sont supérieurs à ceux avant l'allocation du prix d'acquisition.
- Selon la norme comptable appliquée, l'entreprise doit inscrire le goodwill au bilan, tester chaque année sa valeur intrinsèque, l'amortir sur sa durée d'utilité estimée ou l'enregistrer dans les capitaux propres lors de sa comptabilisation initiale. Lorsqu'une partie d'entreprise est vendue avec du goodwill, le goodwill encore comptabilisé ou comptabilisé dans les capitaux propres lors de sa comptabilisation initiale doit être sorti du bilan avec effet sur le résultat.

Comment le comité d'audit surveille-t-il l'allocation du prix d'acquisition?

En choisissant des hypothèses pour l'évaluation à la valeur de marché des actifs, dettes et engagements conditionnels repris ou avec le pouvoir d'appréciation y afférant, la direction définit le montant du goodwill. Parallèlement, elle reprend la base des amortissements futurs et donc de la rentabilité de l'activité acquise.

Compréhension de l'allocation du prix d'acquisition

Le comité d'audit est en principe responsable de la surveillance du processus d'allocation du prix d'acquisition et du reporting financier. Ce faisant, les évaluations à la valeur de marché doivent faire l'objet d'une attention toute particulière car elles sont généralement complexes et subjectives.

Nous recommandons aux comités d'audit de discuter de l'allocation du prix d'acquisition et de la répartition du goodwill entre les unités génératrices de trésorerie avec la direction et l'organe de révision. Le cas échéant, l'organe de révision devrait présenter son point de vue sur les risques

liés aux processus d'évaluation à la valeur de marché, l'étendue du pouvoir d'appréciation et les potentielles variations de valeur.

Nous énumérons ci-après quelques questions-clés du comité d'audit à la direction:

- L'entreprise calcule-t-elle la valeur de marché en interne ou fait-elle pour cela appel à des spécialistes externes de l'évaluation?
- Quelles sont les principales hypothèses? Comment ont-elles été élaborées? Quelle est la sensibilité des valeurs en cas de modifications des hypothèses?
- Comment la direction juge-t-elle le caractère approprié de l'évaluation de la valeur de marché effectuée en interne ou par des spécialistes externes?
- Comment les spécialistes externes ont-ils été sélectionnés et quelles sont leurs compétences?
- Dans le cas où une fourchette de valeurs possibles résulterait de l'évaluation: Comment la direction a-t-elle déterminé la valeur de marché? A-t-elle modifié les valeurs?
- Comment le goodwill a-t-il été affecté aux unités génératrices de trésorerie?

En fonction du caractère significatif et de la subjectivité des estimations ou selon la composition du comité d'audit, une formation ou un perfectionnement adapté pourrait s'avérer utile.

En bref

Lors de la surveillance du reporting financier, le comité d'audit devrait se concentrer sur l'évaluation de l'entreprise à la valeur de marché. En font partie les domaines suivants:

- Influence de modifications importantes du modèle d'affaires ou de l'environnement de marché sur la valeur de marché actuelle et future
- Processus d'évaluation et contrôles correspondants
- Opérations de vérification de la révision interne ou de l'organe de révision

En procédant de manière ciblée dans ces domaines, les comités d'audit contribuent à accroître la transparence du reporting financier.